

# Les frontières de l'UE ouvrent en ordre dispersé

La Commission prône une réouverture de l'espace Schengen à partir du 15 juin. Certains pays préfèrent attendre

BRUXELLES - bureau européen

La situation de la pandémie de Covid-19 est désormais « meilleure en Europe, pire ailleurs » : forte de ce constat, la Commission européenne espère restaurer rapidement l'espace sans passeport de Schengen. S'appuyant sur les rapports du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), qui concluent que le tourisme et les voyages présentent désormais un risque maîtrisable, ses recommandations – ou « lignes directrices » – ont prôné une « réouverture totale » de l'espace Schengen. Elle interviendra lundi 15 juin, mais ne sera pas « totale ».

Soucieuse de sauver à la fois l'une des réalisations majeures de l'Europe et une saison touristique cruciale pour de nombreux pays, la Commission insistait pourtant sur une nécessaire coordination. Celle qui a fait défaut en mars, quand, effrayés par la situation en Italie, la plupart des pays membres ont décidé de mesures de restriction, sans même en informer au préalable Bruxelles. Les capitales semblent, cette fois, avoir entendu l'appel. Mais pas toutes au même rythme.

Si des pays du « cœur » de l'Europe – la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, etc. – s'en tiendront à la date du 15 juin, l'Espagne, par exemple, avance à reculons. Elle prévoit une réouverture de ses frontières le 1<sup>er</sup> juillet seulement et, d'ici là, le gouvernement de gauche de Pedro Sanchez maintient la mise en quarantaine de ceux qui viennent de l'étranger. Une mesure essentiellement dissuasive, les contrôles étant limités et aléatoires.

## Risque de « cas importés »

Madrid dit toujours attendre un protocole clair, dessiné à l'échelle européenne, avec des critères sanitaires objectifs permettant de définir dans quelles conditions doit intervenir la réouverture. Avec plus de 27 000 morts confirmés par test (et une surmortalité dépassant les 43 000 décès depuis le début de la pandémie), l'Espagne a renoncé à anticiper au 22 juin la fin des contrôles aux frontières terrestres avec la France d'un côté, et le Portugal de l'autre, comme l'avait annoncé trop vite la ministre du tourisme, Reyes Maroto.

L'exécutif ne manque pas de rappeler chaque jour les risques des « cas importés ». Selon l'ECDC, depuis le début du confinement, 104 voyageurs, en provenance es-

**En Grèce, les vacanciers issus de zones très affectées par la pandémie, comme l'île-de-France, se verront imposer un dépistage**

sentielle d'Amérique latine et des Etats-Unis, ont transporté le Covid-19 en Espagne.

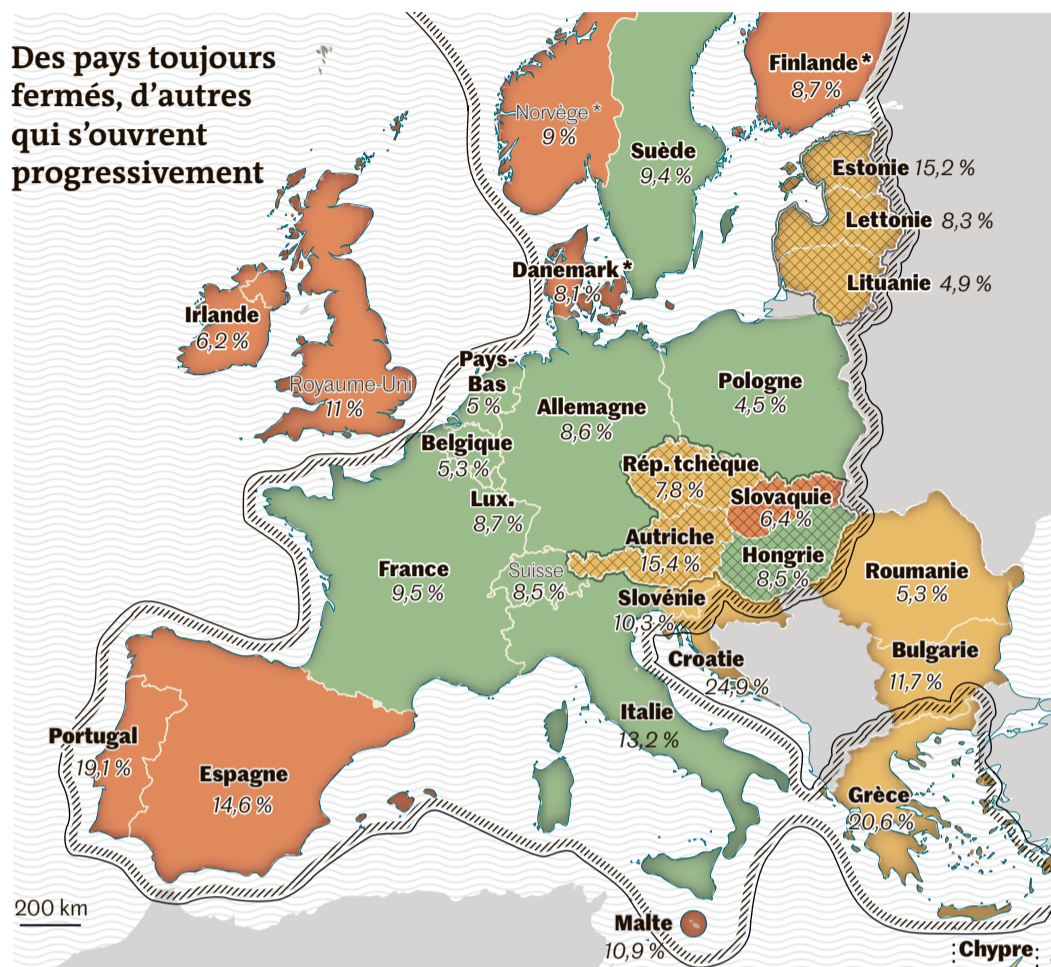
En revanche, le gouvernement a autorisé un « projet pilote » afin que puissent venir, dans les îles Baléares, 10 900 touristes allemands dès le 15 juin, afin de tester des mesures strictes de contrôle sanitaire mises en place. Les propriétaires allemands de résidence secondaire dans l'archipel sont aussi autorisés à s'y rendre, au motif que leur situation épidémiologique est similaire à celle des Baléares.

Le Portugal hésite également et évoque une date « à fixer » d'ici au 1<sup>er</sup> juillet. L'Italie, qui a rouvert ses frontières dès le 3 juin, n'impose que quelques restrictions, dont la nécessité de remplir au préalable un formulaire pour les voyageurs qui se rendent en Sardaigne et dans les Pouilles. La Grèce, de son côté, ouvrira ses frontières lundi 15 juin, sans guère de discrimination, la majorité des touristes arrivant du continent européen, mais aussi de divers endroits du globe. Les îles accueilleront les touristes étrangers le 1<sup>er</sup> juillet.

Pour les vacanciers issus de zones particulièrement affectées par la pandémie (l'île-de-France, Madrid, la Castille, la Catalogne, la Lombardie et le Piémont), un dépistage obligatoire sera toutefois imposé et ils devront passer leur première nuit dans un hôtel. Si le test est négatif, le voyageur devra s'autoconfiner durant sept jours. S'il est positif, une « quatorzaine » sous supervision de quatorze jours lui sera imposée. Pour se rendre à Chypre (un pays qui n'est pas membre de la zone Schengen), il faut, depuis le 9 juin, remplir un formulaire en ligne. Malte impose encore une quarantaine.

A l'est, la Pologne avait longtemps semblé privilégier l'option d'une réouverture des frontières avec quelques voisins seulement : l'Allemagne, la République tchèque, la Slovaquie et la Lituanie. Les autorités polonaises ont finalement annoncé la restauration

**Des pays toujours fermés, d'autres qui s'ouvrent progressivement**



## Des mesures de restriction variables

- Frontière extérieure de l'espace Schengen, fermée aux ressortissants non européens depuis le 16 mars
- xxx Pays membres de l'Union européenne
- Zones au sein desquelles la libre circulation des ressortissants a été rétablie

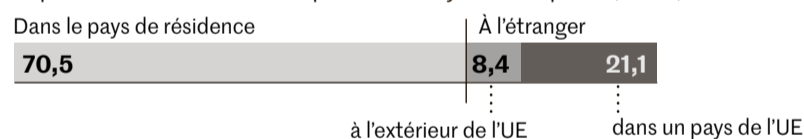
## Situation aux frontières pour les ressortissants européens (au 13 juin)

- Fortes restrictions (ex. quatorzaine obligatoire)
- Restrictions à l'entrée de certains pays
- Pas de restrictions ou restrictions levées mi-juin (\* entre Norvège, Finlande et Danemark)

## Des assouplissements qui tentent de préserver la saison touristique

Pays xx % Contribution du secteur touristique en pourcentage du PIB

Répartition des flux touristiques des citoyens européens, en %, en 2018



Sources : Eurostat ; Commission européenne ; Le Monde

Infographie Le Monde

de la libre circulation avec l'ensemble des États de l'Union dès le 13 juin. Les vols commerciaux reprendront à partir du mardi 16.

Depuis le 13 mars, la Pologne avait interdit à tous les non-résidents l'accès à son territoire. De quoi provoquer des embouteillages monstres aux postes-frontières

et empêcher des voyageurs – touristes étrangers ou travailleurs baltes bloqués en Allemagne – de rentrer chez eux. L'instauration d'une « quatorzaine », obligatoire pour les Polonais de retour au pays avait par ailleurs contraint les travailleurs transfrontaliers à abandonner

leur emploi ou à chercher un hébergement temporaire à l'étranger. La quatorzaine disparaîtra à partir du 13 juin pour tous, y compris pour les autres citoyens européens.

S'incarnant soudain en bonne élève de la classe européenne, la Hongrie de Viktor Orban se con-

formera, elle aussi, aux recommandations de Bruxelles : elle va s'ouvrir à tous les pays Schengen dès lundi. La République tchèque se montrera, en revanche, plus restrictive à l'égard des citoyens de certains pays et a élaboré une carte où ceux-ci figurent, selon le degré de contamination qui y est enregistré, en rouge, orange ou vert.

Un exemple imité par l'Estonie, où les contrôles sont levés depuis le 1<sup>er</sup> juin, mais où les voyageurs venant de pays qui enregistrent un taux supérieur à 15 contaminés pour 100 000 habitants sont jugés à haut risque et soumis à une quarantaine. La Lettonie fait de même, après avoir levé l'état d'urgence le 9 juin, et maintient ses contrôles aux frontières jusqu'au 16 juin.

En Roumanie, la confusion règne. Le gouvernement libéral minoritaire, soutenu par le président Klaus Iohannis, aimerait prolonger l'état d'alerte au-delà du 15 juin, « pour protéger la santé des citoyens ». Un projet remis en question par l'opposition sociale-démocrate, qui dispose actuellement d'une majorité au Parlement. Elle évoque « des mesures aberrantes ».

Les frontières roumaines étaient, en tout cas, fermées (jusqu'au 15 juin en principe) pour douze pays mentionnés sur une « liste rouge » : la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Autriche, les Etats-Unis, la Turquie et l'Iran. Une « liste jaune » mentionne encore de nombreux pays dont les ressortissants seront mis en quarantaine à l'adresse à laquelle ils se rendent en Roumanie.

## Lourdes amendes

Au nord, le Danemark se singularise. Ses frontières seront ouvertes lundi pour les ressortissants allemands, norvégiens et islandais. Les autres Européens devront attendre la fin de l'été. « Nous tablons sur une ouverture aux autres pays de Schengen et à la Grande-Bretagne à la fin de l'été », a déclaré la première ministre Mette Frederiksen. Norvège, Danemark et Finlande laissent closes leurs frontières avec la Suède, plus gravement affectée par le virus.

Un autre pays, l'Autriche, contre-vent aux règles qui interdisent en principe les discriminations basées sur la nationalité : elle s'ouvre aux pays de l'UE et de Schengen, mais entend toujours interdire l'entrée aux Espagnols, aux Portugais, aux Suédois et aux Britanniques.

Enfin, totalement à contre-courant du reste du continent, le Royaume-Uni a introduit une quarantaine pour tous les voyageurs – même britanniques – arrivant dans le pays, à partir du 8 juin. Ils doivent s'isoler pendant quatorze jours, sous peine d'amendes lourdes.

Cette mesure du gouvernement de Boris Johnson est particulièrement décriée, y compris par son propre camp conservateur, qui considère qu'elle va aggraver les énormes difficultés économiques qui se profilent.

Les scientifiques doutent par ailleurs d'une mesure qui aurait dû, de leur point de vue, être introduite dès la fin février ou début mars, alors que le gouvernement avait fait le choix de laisser les frontières de pays totalement ouvertes. Cette décision tiendra-t-elle longtemps ? Pas sûr : vendredi 13 juin, les compagnies Easyjet, Ryanair et British Airways ont déposé formellement plainte contre Downing Street pour les « milliers d'emplois » qui risquent d'être perdus à cause de cette mesure. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS  
AVEC NOS CORRESPONDANTS  
EUROPÉENS

## Un casse-tête pour les voyageurs non européens

SI UNE SOLUTION s'esquisse pour les frontières intérieures de l'Union européenne (UE), la question des frontières extérieures reste totalement en suspens. Elle aurait dû, elle aussi, être réglée pour le 15 juin, mais les restrictions actuelles seront prolongées.

La Commission européenne dit espérer, par la voix de la commissaire aux affaires intérieures, Ylva Johansson, que le dossier sera bouclé avant le 1<sup>er</sup> juillet, compte tenu de la « forte volonté » des Vingt-Sept de coordonner leur action.

Volonté ou obligation ? Des décisions désordonnées permettant aux voyageurs du reste du monde d'arriver dans un pays et pas dans un autre compliqueraient un peu plus la situation au sein de l'UE, représenteraient un risque sanitaire et pourraient entraîner de nouvelles fermetures aux frontières intérieures, minant ainsi le fonctionnement d'un espace Schengen à peine rétabli.

Même si Bruxelles n'a toujours, dans le domaine des frontières, qu'une capacité à proposer et à coordonner, elle entend influencer une réouverture partielle, progressive et ordonnée. Et faire en sorte que soit constituée une pre-

mière liste de pays dont les nationaux seraient autorisés à pénétrer sur le territoire de l'UE, dès juillet. Une mesure qui s'appliquerait aussi aux personnes qui y résident.

La Commission suggère des critères « objectifs et communs », liés d'abord à la situation de la pandémie dans les Etats concernés : elle devra être équivalente à celle de l'UE, ou meilleure. Et il faudra pouvoir l'estimer, sur la base de données chiffrées solides, mises à disposition par les autorités du pays en question. Deuxième critère : les voyageurs vers l'UE devraient s'accompagner des mesures de distanciation et de précaution, y compris dans les zones de transit. Les voyageurs ayant transité par certains pays devraient d'ailleurs faire l'objet d'une attention particulière. Troisième critère : la réciprocité. Un Etat dont les ressortissants seront autorisés à venir en Europe devra accepter les ressortissants des Vingt-Sept et des quatre pays non membres de l'UE, mais de Schengen (Suisse, Islande, Norvège, Liechtenstein).

Une fois déterminée, la liste des pays tiers pourra être étendue, ou au contraire

réduite, en fonction des données sanitaires. Elle sera, en principe, commune aux Vingt-Sept qui décideraient donc, ensemble, d'inclure ou d'exclure un pays tiers. Et de maintenir les restrictions à l'égard de toutes les autres nations.

## Le sort réservé aux Américains

Qui figurera sur cette liste, dite « blanche » ou « verte » ? M<sup>me</sup> Johansson évoque, à ce stade, que la nécessité d'y faire figurer six pays des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord et Serbie). Parce que la situation de la pandémie y est jugée satisfaisante et en raison de leurs « liens particuliers » avec l'UE. Les autres ? Certaines capitales semblent avoir déjà fourni leur propre réponse, « sans consultation », déplore Bruxelles.

La Grèce doit accepter, dès lundi, les voyageurs venus d'Australie, de Chine, de Corée du Sud, d'Israël, du Japon, du Liban et de Nouvelle-Zélande. Des pays qui ne sont pas tous ouverts aux Européens, ou leur imposent des mesures de quarantaine. Le Portugal, lui, n'a jamais interrompu ses liaisons avec le Brésil, dont toutes les frontières sont fermées aux

Européens, sauf pour les conjoints, enfants ou parents de nationaux. L'Irlande n'a, elle, pas fermé ses frontières extérieures depuis le début de la pandémie. L'Allemagne lèvera dans la nuit de lundi à mardi ses contrôles aux frontières avec ses voisins européens. Quant à la France, elle « procédera à une ouverture progressive de ses frontières extérieures Schengen à compter du 1<sup>er</sup> juillet », ont annoncé, vendredi, les ministres des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian et de l'intérieur Christophe Castaner, dans un communiqué commun.

La Commission espère néanmoins parvenir à forger un consensus et a commencé des discussions avec les capitales. Ce sera « redoutablement difficile », commente une source. Quel sort sera réservé aux Américains, dont le pays est, depuis mars, interdit aux ressortissants des pays de Schengen ? A la Turquie, au Maroc, à l'Algérie, alors que des millions d'Européens issus de ces pays comptent bien s'y rendre cet été ? Ou encore à la Russie, dont plusieurs millions de touristes s'en vontent chaque année vers l'Allemagne ou les pays du Sud ? ■

J.-P. S. (BRUXELLES, BUREAU EUROPÉEN)